



Mairie de Cannes

Le Maire

Président de l'Agglomération Cannes Lérins
Président de l'Association des Maires de France

Madame Agnès TRICOIRE
Présidente

Observatoire de la liberté de création
8 Allée Louise Labé
75019 PARIS

Cannes, le 2 décembre 2025

Réf. : DC/AF 2501247905

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier du 21 novembre par lequel vous dénoncez une prétendue ingérence politique et une atteinte à la liberté de programmation concernant le documentaire *Put Your Hand and Walk*. Vos allégations ne correspondent en rien à la réalité des faits.

Aucune censure ni aucune interdiction n'a été décidée par la Mairie de Cannes. La liberté d'expression est ici une réalité, comme en témoignent toutes les grandes manifestations internationales, dont le Festival de Cannes où la programmation est libre. Moi-même administrateur depuis vingt-cinq ans du Festival de Cannes, j'y veille scrupuleusement.

Dès lors, pourquoi relayez-vous un tel mensonge malveillant et militant ?

Je ne vous adresserai pas pour ma part d'injonction comminatoire, telle que celle que vous m'avez adressée de façon très déplacée, mais vous saurais gré de vos explications.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

David LISNARD

